



LE RENDEZ-VOUS
CÔTE D'IVOIRE 2030
GROUPE CONSULTATIF
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030



**MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR
LE FINANCEMENT DU
PND 2026-2030**

08 - 09 JUILLET 2026

FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT

AGRICULTURE

Unités de montage des équipements de petite mécanisation
(travail du sol et opérations de récolte et post-récolte)



DESCRIPTION DU SECTEUR

AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES

L'ambition de la Côte d'Ivoire en matière de mécanisation agricole repose sur une rupture stratégique : le passage d'une agriculture de subsistance à une agro-industrie compétitive et souveraine. Dans la dynamique de transition vers le PND 2026-2030, cette ambition se traduit par le déploiement planifié de réalisations physiques (parcs d'équipements, infrastructures de maintenance et usines de transformation intégrées) visant à moderniser structurellement l'économie rurale. L'objectif visé est de rehausser le taux de mécanisation des exploitations agricoles de 12% à 40% sur l'ensemble du territoire national.

IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAINES DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

Le secteur agricole contribue à environ 21% du PIB et emploie plus de 60% de la population active. La faible mécanisation (taux de moins de 2 tracteurs pour 1 000 ha) constitue le principal frein à l'augmentation des rendements. La mécanisation est un levier direct de compétitivité, de valeur ajoutée locale et de sécurité alimentaire.

La mécanisation agricole constitue un levier stratégique fondamental pour la transformation structurelle de l'économie ivoirienne, agissant comme un multiplicateur direct de la création de richesse nationale. Bien que le secteur agricole représente historiquement une part prépondérante du PIB national (environ 15,2%), concentrant la moitié des emplois et générant la majorité des recettes d'exportation, son potentiel demeure freiné par un déficit technologique.

Le passage d'un taux de mécanisation de 12% à un objectif de 40% à l'horizon 2030 est impératif pour doubler les rendements à l'hectare et réduire drastiquement les pertes post-récolte, qui s'élèvent encore à plus de 20% sur des filières spéculatives majeures comme le riz et le maïs.

La mécanisation libère la main-d'œuvre agricole (notamment les femmes et les jeunes) des tâches pénibles, améliore les conditions de travail en milieu rural et ouvre des opportunités d'emplois qualifiés dans la maintenance, la réparation et la location d'équipements.

PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ÉCONOMIQUE

La Côte d'Ivoire reste l'un des pays les moins mécanisés d'Afrique de l'Ouest avec un parc de tracteurs très limité (estimé à moins de 5 000 unités opérationnelles). Plusieurs initiatives ont été déployées :

- Le Programme de Mécanisation Agricole (PMA) du MINADERPV, avec distribution subventionnée de tracteurs et de motoculteurs ;
- La mise en place de Centres de Services Agricoles (CSA) pour la location et la maintenance des équipements ;
- Le partenariat avec l'Inde et la Chine pour la fourniture d'équipements agricoles à coût compétitif et ;
- Intégration de la mécanisation dans les Plans de Campagne Agricole annuels.

RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS



- Plan National de Développement (PND 2026-2030) ;
- Programme National d'Investissement Agricole de troisième génération (PNIA III) ;
- Loi d'orientation agricole et ;
- Stratégie Nationale de Mécanisation Agricole

COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL

MONDIAL

L'Europe et l'Amérique du Nord comptent plus de 100 tracteurs pour 1 000 ha de terres arables. Les marchés d'agroéquipements mondiaux dépassent 200 milliards USD/an ;

AFRICAIN

	<p>L'Afrique subsaharienne dispose de seulement 13 tracteurs pour 1 000 ha (FAO), contre 269 en Asie du Sud. Le Ghana et le Sénégal ont lancé des programmes ambitieux de mécanisation (AgriMech Ghana, PRACAS Sénégal) et ;</p> <p>RÉGIONAL</p> <p>Avec moins de 2 tracteurs pour 1 000 ha, la Côte d'Ivoire dispose d'un potentiel de croissance exceptionnel. La mécanisation de seulement 30% des surfaces cultivées représente un marché d'équipements de plusieurs centaines de milliards FCFA.</p>
 <p>03</p> <p>LE POTENTIEL DU SECTEUR</p>	<p>DEMANDE</p> <p>Très forte demande en tracteurs, motoculteurs, batteuses, décortiqueuses, systèmes d'irrigation motorisés, drones agricoles et équipements de conservation post-récolte. Cette demande est portée par l'objectif gouvernemental de doubler la productivité agricole à l'horizon 2030.</p> <p>AVANTAGES COMPARATIFS</p> <p>Disponibilité de vastes terres arables (plus de 3,5 millions d'hectares cultivés, avec un potentiel de 8 millions), un vaste réseau hydrographique propice à l'irrigation et une façade maritime favorable à l'importation d'équipements.</p> <p>CAPITAL HUMAIN</p> <p>Ingénieurs agronomes et techniciens formés par l'INP-HB, l'ENSA, le lycée technique de Bouaké et divers centres de formation professionnelle agricole.</p> <p>DISPONIBILITÉ / ACCÈS AUX MATIÈRES PREMIÈRES</p> <p>Potentiel de fabrication locale de petits équipements agricoles (motoculteurs, charrues, batteuses légères) à partir de la filière métallurgie/forge locale en développement.</p> <p>NOMBRE D'EMPLOIS ATTENDUS</p> <p>Création de plusieurs dizaines de milliers d'emplois directs et indirects (opérateurs de machines, mécaniciens, gérants de centres de location, agents de maintenance, commerciaux).</p>
 <p>04</p> <p>LES ATOUTS</p>	<p>CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MINADERPV) – pilotage de la politique de mécanisation ; • Direction de la Mécanisation et de la Gestion des Intrants Agricoles (DMGIA) – coordination des programmes ; • ANADER – diffusion et vulgarisation des équipements agricoles auprès des producteurs ; • FIRCA – financement de projets d'équipement en faveur des coopératives et ; • Centres de Services Agricoles (CSA) – plateformes publiques de location d'équipements. <p>ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS</p> <p>Les activités liées à l'importation, la distribution, la fabrication et la location d'agroéquipements sont éligibles aux régimes d'agrément du Code des Investissements ivoirien.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régime de déclaration : sans seuil minimum d'investissement ; • Régime d'agrément : investissement minimum de 10 à 50 millions FCFA selon le type d'activité, offrant des exonérations fiscales et douanières substantielles. <p>INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exonération de la patente, de l'impôt sur les bénéfices industriels (BIC) de 5 à 15 ans selon la zone géographique d'implantation ; • Exonération des droits de douane sur les agroéquipements neufs importés non fabriqués localement (CEDEAO) et ; • TVA à taux zéro sur les engrais, semences et certains matériels agricoles.



LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

Mesures Annexe Fiscale 2026 :

- Régime Start-up numérique applicable aux plateformes de location d'équipements (AgriTech) ;
- Déductibilité des achats d'équipements financés par Mobile Money supérieurs à 250 000 FCFA et ;
- Accès facilité aux financements FIRCA et Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) pour les femmes entrepreneures du secteur.

DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR

La Côte d'Ivoire dispose d'un réseau d'institutions de formation technique agricole (Lycée Technique Agricole, centres ANADER, INP-HB, ENSA de Yamoussoukro devenue l'École Supérieure d'Agronomie (ESA)) formant des techniciens capables d'opérer et d'entretenir les équipements agricoles modernes.

Le réseau routier en expansion (Programme National de Développement des Routes Rurales), le Port Autonome d'Abidjan et les plateformes logistiques facilitent l'importation et la distribution des équipements sur l'ensemble du territoire.

LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)

La mécanisation durable contribue directement à la préservation de l'environnement :

- Réduction du défrichage manuel et de la déforestation liée aux pratiques de brûlis ;
- Adoption de techniques d'agriculture de conservation (semis direct, travail minimum du sol) permises par les agroéquipements modernes ;
- Irrigation efficiente réduisant la consommation d'eau et ;
- Éligibilité aux financements verts (Fonds Vert pour le Climat, AFD, BAD) pour l'acquisition d'équipements solaires et d'énergie propre destinés au pompage agricole.

INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

La Côte d'Ivoire offre un environnement des affaires parmi les plus compétitifs d'Afrique de l'Ouest :



- CEPICI (Guichet Unique) : création d'entreprise en 24h, accompagnement à l'agrément et aux permis ;
- Cadre macroéconomique stable (croissance de 6 à 7% par an depuis 2012) et zone FCFA garantissant la convertibilité monétaire ;
- Accords de libre-échange CEDEAO offrant un accès à un marché de plus de 400 millions de consommateurs ;
- Programme gouvernemental de subvention à l'acquisition d'agroéquipements (tracteurs, motoculteurs) destiné aux coopératives et jeunes entrepreneurs agricoles.

1. Importation, distribution et commercialisation d'agroéquipements

- Concession officielle de marques internationales de tracteurs (John Deere, Massey Ferguson, New Holland, Kubota, Mahindra) ;
- Réseau de distribution de motoculteurs, batteuses, décortiqueuses, pompes à eau, pulvérisateurs motorisés ;
- Montage d'enseignes de commercialisation de pièces détachées agricoles.

2. Fabrication et assemblage local d'agroéquipements

- Unité d'assemblage ou de fabrication locale de charrues, de petits tracteurs à deux roues et d'outillage agricole léger ;
- Ateliers de transformation métallurgique destinés aux équipements de post-récolte (silos, décortiqueuses, batteuses).

	<p>3. Services de location et gestion de parcs mécanisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de Centres de Services Mécanisés (CSM) privés proposant la location de tracteurs, d'engins de labour et de récolte aux exploitants agricoles ; • Plateformes numériques de mise en relation entre propriétaires d'équipements et agriculteurs (modèle "Uber Agri") ; • Gestion déléguée de parcs d'équipements pour les coopératives. <p>4. Maintenance, réparation et formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers mécaniques spécialisés en maintenance d'agroéquipements dans les zones rurales ; • Centres de formation de techniciens en mécanique agricole (en partenariat avec l'ANADER, INP-HB, FDFP) et ; • Services d'entretien préventif sous contrat pour les coopératives et grandes exploitations. <p>5. Irrigation et mécanisation de l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installation et maintenance de systèmes d'irrigation (goutte-à-goutte, aspersion) motorisés ; • Pompage solaire agricole dans les zones enclavées et ; • Aménagements hydro-agricoles pour les bas-fonds (motopompes, canaux motorisés). <p>6. Leviers de financement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariats public-privé avec le MINADERPV et le FIRCA ; • Financements BAD, Banque Mondiale (Projet de Transformation de l'Agriculture), AFD et ; • Garanties de prêts via le Fonds de Garantie des Investissements en Milieu Rural (FGIMR).
 <p>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</p>	<p>SECTEUR PUBLIC</p> <p>MINADERPV (Direction de la Mécanisation – DMGIA), ANADER, FIRCA, CEPICI, Centres de Services Agricoles (CSA), ENSA de Yamoussoukro.</p> <p>SECTEUR PRIVÉ</p> <p>Concessionnaires de marques (GS Distributions, CFAO Agriculture, TRACTAFRIC), PME locales de fabrication et de réparation d'agroéquipements, startups AgriTech (plateformes de mise en location), fournisseurs de systèmes d'irrigation.</p> <p>COMMUNAUTÉ</p> <p>Coopératives agricoles (COOPEAMI, SCOPEACI, etc.), faitières (FENACOPACI, FENACOO PACI), ONG de développement rural (SNV, AGRA, GIZ).</p> <p>Les demandeurs : Petits et moyens exploitants agricoles, coopératives de producteurs de cacao, anacarde, riz, maïs, et soja, grandes plantations industrielles et exportateurs.</p>
 <p>LES RÉGIONS CONCERNÉES</p>	<p>Toutes les régions agricoles de la Côte d'Ivoire sont concernées. Les zones présentant les besoins les plus urgents sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zones de cultures vivrières (riz, maïs, igname) : Vallée du Bandama, Zanzan, Hambol, Béré, Poro – nécessitant mécanisation du labour, de la récolte et du décorticage ; • Zones de cultures de rente : Nawa, San-Pedro, Guémon, Haut-Sassandra (cacao, hévéa) – besoins en équipements de transformation et de transport ; • Grands périmètres irrigués : Bélier (Yamoussoukro), Marahoué (Bouaflé), Kabadougou – irrigation motorisée et pompage solaire ; • Zones cotonnières et anacardières : Poro, Tchologo, Folon, Hambol – forte demande en tracteurs et batteuses ; • District d'Abidjan et périphérie : logistique, centres de formation, plateformes numériques et hubs commerciaux pour les équipements.
	<ul style="list-style-type: none"> • CEPICI (Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire) : www.cepici.gouv.ci



QUELQUES LIENS UTILIS

- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) : www.agriculture.gouv.ci
- ANADER (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural) : www.anader.ci
- FIRCA (Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles) : www.firca.ci
- Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP) : www.fdfp.ci
- INP-HB – Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny : www.inphb.ci
- Programme National d'Investissement Agricole (PNIA III) : www.agriculture.gouv.ci/pnia
- FAO - Mécanisation agricole en Afrique : www.fao.org/ag/ags/agricultural-mechanization